

Sommaire

Aides à domicile	3
Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD).....	3
Portage de repas	4
Services téléassistance – (liste non exhaustive)	5
Entretien espace vert.....	6
Aides financières - Les aides des caisses de retraite.....	7
Aides financières - Les aides du département	8
Santé	8
Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)	8
Accueil de Jour Alzheimer (AJA).....	9
Service de Soins Infirmier A Domicile (SSIAD).....	9
La Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS)	9
Aides financières pour la santé	10
Répit et lien social	11
Plateforme de répit.....	11
Lien Social.....	11
Vacances accompagnées	12
Adaptation, amélioration de l'habitat	13
Contacts	13
Droits et devoirs en matière de logement.....	14
Aides financières amélioration de l'habitat.....	14
Aides financières au logement.....	14
Associations de soutien	15
Action sociale	16
Action sociale de votre commune	16
Action sociale du Département	17



Se déplacer sur l'agglomération..... 18

Partir en Résidence Autonomie 19

L'accueil familial 21

EHPAD 22

 Aides financières du Département 23

Hébergements temporaires..... 24



Aides à domicile

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

ADEF

Siège social

10 bis rue Henri Messager

76170 Lillebonne

02 35 39 48 07

Fax : 02 35 38 08 17

direction@adef76.fr

Antenne de Lillebonne

26 rue Henri Messager

76170 Lillebonne

02 35 38 37 78

Fax : 02 35 38 08 17

lillebonne@adef76.fr

Antenne de Bolbec

1 rue Guillet

76210 Bolbec

02 32 75 82 82

Prestataire et mandataire

ADEO

Siège

101 rue Dicquemare

76600 le Havre

02 35 21 12 21

Fax : 02 35 43 44 38

Antenne à Bolbec

138 rue Léon Gambetta

76210 Bolbec

02 32 65 11 25

Fax : 02 35 38 09 37

ADMR

Maison des services du Havre

65-67 Avenue Foch

76600 Le Havre

02 35 26 24 43

Permanence : Mairie de Saint-Antoine-la-Forêt le
mardi de 14h à 16h

Agence de Montville

1, rue Ernest Delaporte

76170 Montville

02 32 93 90 90 / info.fede76@admr.org

AGIRE 76 S.A.D

6 rue Louise Michel

76 210 BOLBEC

02 35 38 68 71

contact@agire76.com

JUNIOR SENIOR (antenne de Saint-Romain-de-Colbosc)

Pour le territoire de Bolbec

23 rue Sylvestre Dumesnil

76430 St Romain de Colbosc

02 35 20 48 05

agence.stromain@juniorsenior.fr

ONELA être bien chez soi

9 avenue du général Leclerc

76190 Yvetot

02 78 94 02 75

VITTALLIANCE

68 Bd Jules Durand

76600 Le Havre

07 62 96 81 51

Portage de repas

CCAS de Lillebonne

Secteur d'intervention Lillebonne

Esplanade François Mitterrand

76170 Lillebonne

02 32 84 50 73

Pour les autres communes du canton de Bolbec

Brotonne Service

59 rue de la république

76170 Lillebonne

02 35 31 17 77

Fax : 02 35 31 96 29

Services téléassistance – (liste non exhaustive)

Ambulances Bellamy Salmon

22 rue Victor Hugo

76170 Lillebonne

02 35 38 49 09

ARKEA assistance

232 rue du Général Paulet

29200 Brest

0800 81 82 82

Assistance Services Normandie

1021 route St Jacques

76430 ETAINHUS

06 27 69 36 38 ou 02 35 25 34 89

drapin.christophe.asn@sfr.fr**Autonomis Centrale assistance**

96 avenue Paul Doumer

92500 RUEIL-MALMAISON

01 47 49 00 59

Fax : 01 47 49 66 50

*Particularité : pas de correspondants obligatoires***FILIEN – Service de téléassistance mobile ADMR**

Rue Alfred Sauvy – Z.A du Wameau–Belleville

BP 10219 – 55105 Verdun cdx

03 29 86 77 77

Fax : 03 29 86 17 13

filien@filien.comwww.filien.com**JUNIOR SENIOR (antenne de Saint-Romain-de-Colbosc)**

Pour le territoire de Bolbec

23 rue Sylvestre Dumesnil

76430 St Romain de Colbosc

02 35 20 48 05

agence.stromain@juniorsenior.fr**Mondial assistance**

81 rue Pierre Sémard

92320 Chatillon

0811 65 7000

accueil@gts-teleassistance.com

Présence verte

32 rue Politzer

27000 Evreux

02 32 23 42 90

Fax : 02 32 23 42 67

pvhn@presenceverte.fr**Entretien espace vert****AGIRE 76**

6 rue Louise Michel

76210 Bolbec

02 35 38 68 71

Fax : 02 35 38 75 54

agire.76@orange.fr**ESAT de l'IMS de Bolbec**

ZA Les Bosquets

76210 Saint-Eustache-la-Forêt

02 35 31 90 00

Fax : 02 35 31 80 90

esat-bolbec@orange.fr**Sérénica télé-assistance**

13 rue de Belle Ile

72190 Coulaines

02 51 38 11 11 ou 0810 805 002

Brotonne Service

Agence de Lillebonne

59 rue de la République

76170 Lillebonne

02 35 31 17 77

Fax : 02 35 31 93 29

Les jardins 2 carla (jardinage et petits travaux)

18 rue Thiers

76210 Bolbec

02 32 84 37 35

www.jardins2carla.fr

Aides financières - Les aides des caisses de retraite

Les aides des caisses de retraite varient selon les caisses de retraites. Voici les principales aides proposées :

ARDH : Aide au retour à domicile après hospitalisation

Sous certaines conditions, la personne âgée peut bénéficier d'une participation financière de sa caisse de retraite dès sa sortie d'hospitalisation pour la mise en place d'un plan d'aide personnalisé (ménage, courses, linge, portage de repas, téléalarme, petites aides techniques), établi quelques jours avant sa sortie par l'assistant de service social de l'établissement (conventionné avec la caisse de retraite pour cette prestation).

OSCAR (Offre de Services Coordinés pour l'Accompagnement de ma Retraite)

Il peut apporter pour les personnes retraitées, autonomes (ayant un GIR 5 ou 6) selon les ressources et leur lieu de vie, un ensemble de solutions et de prestations utiles à leur bien-être dans des domaines très variés : aide-ménagère, livraison des courses, service de repas, installation d'une téléalarme, aide aux vacances, aide aux transports, etc.

Pour bénéficier de l'aide-ménagère à domicile, il faut s'adresser aux organismes d'aide à domicile conventionnés avec les caisses de retraites principales ou directement à sa caisse de retraite principale.

Aide momentanée (Agirc Arrco)

L'aide de votre caisse de retraite complémentaire est attribuée si vous avez plus de 75 ans, et si vous ne bénéficiez pas déjà d'une aide à domicile régulière tout au long de l'année, du type APA, CARSAT ou MSA.

Si vous êtes dans l'incapacité temporaire d'assumer certaines tâches du quotidien. Sous 48h, votre caisse organise la venue d'un(e) aide à domicile et vous indique le nombre d'heures attribuées. Ce nombre d'heures est de 10 heures maximum et peut-être réparti sur 6 semaines. Vous n'avez rien à payer.

Contactez un conseiller au numéro 0 810 360 560.

Aides financières - Les aides du département

Aide ménagère au titre de l'aide sociale du département

Le conseil départemental peut verser une aide sociale aux personnes qui ne bénéficient pas de l'APA : l'aide-ménagère à domicile. Cette aide finance les interventions d'une aide à domicile. Elle est attribuée sous condition de ressources (ressources mensuelles inférieures à 903,20€ pour une personne seule et à 1 402,22 € pour un couple). Le dossier de demande

est à retirer auprès du CCAS qui instruit le dossier. La décision d'attribution est prise par le Conseil Départemental.

Allocation Personnalisée à l'Autonomie

L'APA est une allocation versée aux personnes âgées en perte d'autonomie (Gir 1 à 4) à partir de 60 ans sous certaines conditions. Elle est destinée à assurer en partie le financement des aides humaines et matérielles nécessaires pour l'accomplissement des actes de la vie quotidienne (aide à la toilette, repas, entretien du logement, déplacement, téléalarme, protections à usage de jour, accueil de jour...)

Santé

Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)

Pour les communes de Bernière, Beuzeville-la-Grenier, Beuzevilette, Bolbec, Gruchet-le-Valasse, Lanquetot, Mirville, Nointot, Parc d'Anxtot, Raffetot, Rouville et Saint-Eustache-la-Forêt

ESA de l'ACOMAD

13 quai Bérigny

76400 Fécamp

02 35 29 21 18

Pour les communes de La Trinité-du-Mont, Lillebonne, Mélamare, Saint-Antoine-la-Forêt

ESA de la Croix Rouge française

1 rue Emile Zola – Notre Dame de Gravenchon

76330 Port-Jérôme-sur-Seine

06 42 72 35 82

esa76@croix-rouge.fr

Accueil de Jour Alzheimer (AJA)

AJA du CHI Caux vallée de Seine Site Fauquet

365 rue Lechaptois

76210 Bolbec

02 35 39 69 50

AJA du Centre Hospitalier Asselin Hedelin

14 avenue Maréchal Foch

76190 Yvetot

02 35 95 73 00

Service de Soins Infirmier A Domicile (SSIAD)

Pour le territoire de Bolbec, contacter :

SSIAD du CHI Caux vallée de Seine

Site Fauquet

365 rue Lechaptois

76210 Bolbec

02 35 39 36 36

Pour le territoire de Lillebonne, contacter :

SSIAD (Croix Rouge française)

1 rue Emile Zola – Notre-Dame-de-Gravenchon

76330 Port-Jérôme-sur-Seine

02 35 38 64 78

Fax : 02 35 31 32 39

La Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS)

La Pass accueille, oriente et accompagne dans le parcours de santé, toute personne majeure en situation de précarité, présentant une difficulté dans l'accès aux soins.

CHI Caux vallée de Seine

02 35 39 36 36 poste 17106

Aides financières pour la santé

ACS Aide complémentaire santé

Si vous avez des ressources modestes, vous pouvez bénéficier d'une aide au financement de votre complémentaire santé. Avec l'ACS, vous bénéficiez également de tarifs médicaux sans dépassement d'honoraires et de la dispense d'avance de frais sur la partie prise en charge par l'Assurance Maladie.

Demande de secours exceptionnels

Des aides exceptionnelles peuvent être demandées pour faire face à une dépense exceptionnelle (achat d'une prothèse auditive, participation aux frais d'un déménagement, facture d'EDF élevée...). Dans tous les cas, l'aide exceptionnelle est octroyée en fonction des revenus de la personne après passage en commission.

- **Auprès de la CPAM** : Des prestations supplémentaires peuvent être attribuées lorsqu'une partie des revenus du foyer est brutalement amputée et que la personne ne parvient plus à assumer certaines dépenses de santé.
 - Pour tout renseignement :
CPAM de Normandie
Service des Prestations Supplémentaires
50 Avenue de Bretagne
76181 Rouen Cedex
Tél. : 36 46
- **Auprès des caisses de retraite** : Le fonds d'action sociale des caisses de retraite (principales ou complémentaires) peut être sollicité pour compenser une dépense exceptionnelle entraînant un déséquilibre du budget habituel. (Exemple : la prise en charge d'une entrée en hébergement temporaire ou le financement d'heures supplémentaires d'aide à domicile...)
 - **Pour tout renseignement**, contacter le service d'action sociale de votre caisse de retraite principale et de vos caisses de retraite complémentaires.
- **Auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** : C'est en dernier recours, après avoir épuisé toutes les autres possibilités d'aide que le Centre Communal d'Action Sociale peut étudier une demande d'aide exceptionnelle. Cette aide peut être délivrée sous forme de prêt et/ou de subvention sous condition de ressources et après étude de chaque situation.

Répit et lien social

Plateforme de répit

Offre de répit à domicile - La Pause est destinée à permettre à l'aidant d'une personne âgée à domicile atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée de se libérer du temps, pour prendre soin de soi, réaliser des démarches, continuer à avoir des relations sociales, se former à l'accompagnement pour savoir adapter son comportement aux troubles, etc.

Offre de répit à domicile (EHPAD Bouic Manoury)

373 rue Charles de Gaulle, Fauville-en-Caux

76640 Terres-de-Caux

Tel : 02 35 96 01 39

repitfauville@bouicmanoury.fr

Maison du répit – ADEF : La plateforme de répit accueille en demi-journée des personnes handicapées et/ou isolées ou en perte de mémoire et leur propose des activités adaptées.

Parc d'activité du Manoir local 7-4 - 76170 Lillebonne

Tel : 02 35 38 37 78 ou 06 67 78 25 18 / fax : 02 35 38 08 17

Maison.repit@laposte.net

Lien Social

Allo convivialité

Service à destination des personnes isolées de Lillebonne qui souhaitent s'associer à des animations spécifiques (individuelles ou collectives) prenant en compte leurs intérêts et problématiques.

Pôle des solidarités - Hôtel de ville – rue Thiers - 76170 Lillebonne

Tel : 02 32 84 50 73

seniors@lillebonne.fr

Service du lien social

Le service du lien social propose des animations sur la ville de Bolbec visant à renforcer le lien social, familial et la mixité sociale. Il conduit des ateliers en direction des séniors, des adultes et des familles. Il mène des animations variées pendant les vacances (sorties, soirées...) et propose un relais d'informations et un soutien dans la vie quotidienne en lien avec les partenaires.

02 35 39 39 11 (secrétariat)

Lieux principaux d'activités

- Maison de quartier de fontaine Martel : 02 35 39 07 65
- Maison de quartier du champ des oiseaux : 02 35 39 39 11

La Source – Agent de convivialité

Les agents de convivialité vous proposent le partage d'un moment de convivialité, du divertissement autour d'un jeu de société, de l'assistance administrative, de vous accompagner dans vos déplacements.

Tarif : selon vos ressources

Contact : 02 35 39 61 96 / 07 87 53 47 90

contact@lasource-pj2s.fr

Vacances accompagnées

Les aidants familiaux qui s'occupent au quotidien d'une personne handicapée, malade ou dépendante sont souvent épuisés...

France Alzheimer76

[Les Séjours Vacances-Répit Alzheimer®](#) sont organisés d'avril à octobre dans différentes régions touristiques de France. Les personnes malades et leurs aidants qui y participent profitent de loisirs adaptés, d'excursions et d'activités festives.

Vacances Répit Familles (VRF)

L'association VRF propose une solution innovante qui associe un village de vacances et une structure médico-sociale. Il est désormais possible de partir en vacances avec la personne que vous aidez dans des conditions adaptées à sa situation.

contact@vrf.fr

Adaptation, amélioration de l'habitat

L'espace conseil France Rénov' de Caux Seine agglo livre des conseils gratuits pour tous vos projets de rénovation énergétique. Vous êtes à la recherche d'informations personnalisées et techniques sur les thèmes de l'isolation, du chauffage, des énergies renouvelables, des écogestes ou des aides financières ?

Nos conseillers sont à votre disposition pour vous accompagner et vous aider à réduire vos factures énergétiques tout en améliorant votre confort et en diminuant votre impact sur l'environnement.

Contacts

Espace conseil France Rénov'

Espace du Hauzay,

32D, rue de la République (au RDC de l'étude notariale),

76170 Lillebonne

Uniquement sur rendez-vous au 02 32 84 40 13 (du lundi au vendredi de 9h à 17h) ou par mail à francerenov@cauxseine.fr

Pour plus d'informations, rendez-vous sur <https://france-renov.gouv.fr/>

Maison 3S (Solutions Services Seniors)

La Maison 3S est une maison « témoin » adaptée aux seniors en perte d'autonomie, vous y trouverez des solutions pour bien vivre dans votre domicile (aménagement de la salle de bains, démonstration de petits matériels) ateliers bien-être et divers animations.

Visite sur rendez vous ou [Visite virtuelle \(maison3s.fr\)](https://maison3s.fr)

Contact : 07 89 07 34 70 / maison3s@pj2s.fr

Adresse : 3 rue Bettencourt ND Gravenchon 76 330 Port Jérôme sur Seine

Droits et devoirs en matière de logement

ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

86, rue Léon Blum

76 300 Sotteville les Rouen

02 35 72 58 50

Fax : 02 35 72 25 33

adil.76@wanadoo.fr

Aides financières amélioration de l'habitat

L'Anah, le département 76 et la communauté d'agglomération Caux Seine agglo ont mis en place un dispositif d'aides financières et techniques pour vous accompagner dans la réalisation de travaux dans votre logement (mises aux normes, amélioration de confort, adaptation à la perte d'autonomie) pour les logements de plus de 20 ans et sous conditions de ressources.

Avant d'entamer les travaux, s'adresser à Soliha qui évaluera la situation :

SOLIHA

4 rue Pasteur

76170 LILLEBONNE

02.32.65.49.43

contact@solihanormandie.fr

ou

Maison de l'intercommunalité

Allée du Catillon – BP 20062

76170 Lillebonne

Aides financières au logement

APL/ALS

Des aides au logement peuvent être attribuées par la Caisse d'Allocations Familiales aux personnes résidant en appartement, en maison, en foyer-logement, en EHPAD, ou en USLD dans le but d'alléger leurs charges de logement.

L'aide est versée sous condition de ressources et peut concerner les locataires ou les propriétaires, selon la situation des occupants du logement.

[Faire une simulation](#)

Associations de soutien

Association FRANCE ALZHEIMER 76

8 rue Madame Lafayette

76600 Le Havre

Tel : 02 35 24 26 96

contact@francealzheimer76.fr

www.francealzheimer76.org

Secrétariat : lundi de 9h à 17h, mardi à vendredi de 9h à 12h

Ligue Nationale contre le Cancer Seine Maritime

39 rue Hôpital

76000 Rouen

Tel : 02 35 89 20 26

Fax : 02 35 89 38 42

cd76@ligue-cancer.net / www.ligue-cancer.net

DAC Seine et Mer soins palliatifs

110 route de Goderville

76110 Bretteville-du-Grand-Caux

Tel : 02 27 30 22 12

Fax : 02 35 10 06 07

Association Détente Arc en ciel

Le Refuge

1437 rue de Mantot

76970 Grémonville

Tel : 06 78 50 78 12

Association France AVC Normandie

Mairie de Corneville sur Risle

27 500 Corneville-sur-Risle

Tel : 02 32 42 79 64

france-avcnormandie@orange.fr

Antenne à la maison du patient à l'hôpital Flaubert au Havre

Tel : 02 32 73 32 32

maison.du.patient@ch-havre.fr

Association France Parkinson

Comité Seine Maritime

15 rue des deux bois

76130 Mont-Saint-Aignan

Tel : 02 35 75 13 53 ou 06 98 95 43 86

franceparkinsonsm@neuf.fr

UNAFAM (Union Nationale des Amis et des Familles de Malades Psychiques)

CH du Rouvray, 4 rue Paul Eluard

76000 Sotteville-les-Rouen

Tel : 02 35 62 05 15

76@unafam.org

Permanence le mardi de 15h à 18h

Association JALMALV – (Jusqu'à la mort accompagner la vie)

JALMALV Rouen

35 place du Général de Gaulle

76000 Rouen

Tel : 02 35 15 87 45

jalmalv-rouen.association@neuf.fr

Permanence au Havre le mercredi de 15h à 17h

JALMALV Le Havre

85 rue Richelieu

76600 Le Havre

Tel : 02 35 42 36 28

jalmalv.lehavre@laposte.net

Action sociale

Action sociale de votre commune

Le centre communal d'action sociale (CCAS) met en œuvre la politique sociale sur le territoire de la commune et gère les services sociaux de proximité.

Selon la taille de la commune, vous pouvez vous adresser à :

- un élu référent, à contacter par l'intermédiaire de la mairie de votre domicile,
- un service social à part entière.

CCAS de Bolbec

31 rue des martyrs de la résistance
76 210 Bolbec

Tel : 02 35 38 23 23

actionsociale@ville-bolbec.fr

CCAS de Lillebonne

Rue Thiers, BP20071,
76170 Lillebonne

Tel : 02 32 84 50 73

Fax : 02 32 84 52 99

CCAS de Gruchet le Valasse

Mairie
Rue du Docteur Gernez
76 210 Gruchet le Valasse
Tel : 02 35 39 69 40

ccas@gruchet-le-valasse.fr

Action sociale du Département**Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)**

13 rue Poret de Blosserville
76100 Rouen
02 32 18 86 87

mdph@seinemaritime76.fr

Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h30

CENTRE MEDICO-SOCIAUX (CMS)**CMS Lillebonne**

Résidence de l'Europe KB
2 avenue du Clairval
76170 Lillebonne
02 35 38 00 58

CMS Bolbec Tassigny

41 rue Maréchal de Tassigny
76210 Bolbec
02 35 31 55 80
Antenne rue Damboise :
Permanences sur rendez-vous

Se déplacer sur l'agglomération

Caux Seine agglo gère des services essentiels au quotidien des habitants : mobilité entre communes, ramassage scolaire, ou encore location de vélos électriques... Mais les défis de demain nous poussent aussi à repenser la mobilité. Elle doit être à la fois pratique, solidaire et plus respectueuse de l'environnement. C'est pourquoi nous étudions régulièrement la faisabilité de projets audacieux !

Rendez-vous sur la page [Mobilité](#) pour connaître tous les moyens de transport proposés par Caux Seine agglo.

Aides financières pour les transports

Sortir plus – retraite complémentaire Agirc/Arrco

À partir de 75 ans, si vous avez des difficultés pour vous déplacer ou craignez de sortir seul.e, « Sortir plus » vous permet de renouer avec les sorties en étant accompagné.e d'une personne de confiance.

0 971 090 971 (service gratuit+prix d'un appel local)

Pass transport seniors

Dans le cadre du dispositif du « Transport à 2 € » un pass-sénior permet aux seinomarins de plus de 65 ans de voyager pour un coût de 30 €/an de façon illimitée sur les lignes départementales.)

Informations et demande d'adhésion :

Service des transports Publics Routiers

02 22 55 00 10

transports76@normandie.fr

5, rue Robert Schuman

CS 21129 – 76 174 Rouen Cédex

Carte senior SNCF

Vous avez plus de 60 ans ? Voyagez en toute tranquillité avec 25 % de réduction garantis en 2nde classe et jusqu'à - 40 % en 1ère, pour 49€ € valable 1 an.

[Carte Avantage Senior - SNCF Connect \(sncf-connect.com\)](https://sncf-connect.com)

Partir en Résidence Autonomie

Les résidences autonomie sont des ensembles de logements pour les personnes âgées associés à des services collectifs.

Sur le territoire Caux Seine agglo

Résidence Le Val Fleuri

43 rue Jacques Fauquet

76210 Bolbec

02 35 31 31 18

Résidence « Guy de Maupassant »

2 rue du Docteur Gernez

76210 Gruchet-le-Valasse

02 35 31 66 87 / Siège Seminor : 02 35 10 20 50

Résidence du Docteur Paul BRECHOT

Route de Chambéry – Caudebec en Caux

76490 Rives-en-Seine

02 32 70 36 80

Résidence de la Guerche (résidence sénior)

58 chemin de la Guerche

Villequier

76490 Rives en seine

02 35 95 06 67

Résidence Gérard TERTRE

rue du 8 mai 1945 – la Mailleraye-sur-Seine

76490 Arelaune en Seine

02 35 37 12 04

Résidence « Robert LEBAS »

Résidence du Val

rue du Président Coty – Notre-Dame-de-Gravenchon

76330 Port-Jérôme-sur-Seine

02 35 38 23 70

Résidence « les Sapins »

Place Virmontois – Notre-Dame-de-Gravenchon

76330 Port-Jérôme-sur-Seine

02 35 38 64 24 / Siège Seminor : 02 35 10 20 50

Résidence « Le Béguinage »

1 rue du Béguinage – Notre-Dame-de-Gravenchon

76330 Port-Jérôme-sur-Seine

02 35 38 23 70

Résidence Simone SIGNORET

3 rue Jean Baptiste Becquet

76170 La Frenaye

02 35 38 06 48 (Mairie)

Résidence La cour souveraine

75 rue de la cour souveraine, Fauville-en-Caux

76640 Terres-de-Caux

02 35 96 74 11

Résidence Les jardins

164 rue des jardins, Fauville-en-Caux

76640 Terres-de-Caux

02 35 96 74 11

Résidence de la Hêtraie

Rue de la forge

76440 Yebleron

02 35 96 72 68

Hors de l'agglomération Caux Seine aggro**Résidence Agora**

150 grande rue

27310 Bourg-Achard

02 32 41 83 00

Résidence René BIVILLE

rue François Arago

76580 Le Trait

02 35 37 27 38

Résidence Pierre BROSOLETTTE

rue François Arago

76580 Le Trait

02 35 37 22 45

Résidence Jean PELLOT

13 rue Docteur Dubois

76430 Saint-Romain-de-Colbosc

02 35 20 18 00

Résidence Pierre et Marie CURIE

Rue Pierre et Marie Curie

76190 Yvetot

02 35 95 10 03

Résidence Les Béguinages

Allée Etienne Guérout

76190 Yvetot

02 35 95 16 25

Résidence Jacques LEFEBVRE

6 rue d'Arques

76190 Yvetot

02 35 95 07 26

L'accueil familial

L'accueil familial est une solution d'hébergement pour les personnes âgées qui ne peuvent ou ne veulent plus vivre chez elles, momentanément ou définitivement. L'accueil familial constitue une alternative à l'hébergement en établissement.

Service accueil familial

Département de Seine Maritime – Direction de l'Autonomie

Service accueil familial

Hôtel du Département – Bâtiment F

Quai Jean Moulin – BP 3049

76041 Rouen cedex 1

02 35 03 55 55

EHPAD

Les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) sont des maisons de retraite médicalisées qui proposent un accueil en chambre.

EHPAD du CHI Caux vallée de Seine Site « Fauquet »

365 rue Lechaptois

76210 Bolbec

02 35 39 36 36

Présence d'une unité Alzheimer

EHPAD du CHI Caux vallée de Seine Site Rosenberg

19 Avenue du Président René Coty

76170 Lillebonne

02 35 39 36.36

Présence d'une unité Alzheimer

EHPAD « Résidence Maurice Collet »

3 avenue Winston Churchill – Caudebec-en-Caux

76490 Rives-en-Seine

02 35 95 90 50

Présence d'une unité Alzheimer

EHPAD « La maison du TELHUET »

Rue Edmond de Lillers – BP 22 – Notre Dame-de-Gravenchon

76330 Port-Jérôme-sur-Seine

02 35 38 91 91

Présence d'une unité Alzheimer

EHPAD du Centre Hospitalier Asselin Hedelin

14 avenue Maréchal Foch

76190 Yvetot

02 35 95 73 00

Fax : 02 35 95 32 28

Présence d'une unité Alzheimer

EHPAD Les Dames Blanches

8 rue du Champ-de Mars

76190 Yvetot

02 35 95 08 76

Présence d'une unité Alzheimer

EHPAD du Centre Hospitalier Pierre Hurabielle

rue Pasteur

27310 Bourg-Achard

02 32 20 20 04

Présence d'une unité Alzheimer

EHPAD Bouic Manoury

373 rue Charles de Gaulles, Fauville-en-Caux

76640 Terres-de-Caux

02 35 96 77 11

Présence d'une unité Alzheimer

EHPAD du Centre Hospitalier de Saint-Romain-de-Colbosc

8 avenue du Général de Gaulles

76430 Saint-Romain-de-Colbosc

02 32 79 51 51

Présence d'une unité Alzheimer

Aides financières du Département

Aide Sociale à l'Hébergement (ASH)

L'ASH prend en charge (sous certaines conditions) une partie ou la totalité des frais d'hébergement des résidents de manière subsidiaire, y compris pour l'accueil familial des personnes âgées résidant en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), ou en unité de soins de longue durée (USLD), ou en logement-foyer, habilité à recevoir des bénéficiaires de l'ASH.

L'aide sociale est financée par le Département. Elle tient compte des ressources de la personne âgée, de son conjoint et de ses obligés alimentaires (les enfants). La personne âgée bénéficiant de l'aide sociale doit reverser 90 % de ses revenus (allocation logement comprise) à l'établissement. Les 10 % restants sont laissés à sa disposition. Les services du département paient la partie non couverte par les revenus de la personne âgée directement à l'établissement.

Où s'adresser ? Pour tout renseignement sur la constitution ou le suivi du dossier au Centre (inter)communal d'action sociale ou la mairie. Cependant, la demande d'aide sociale doit être faite auprès de l'établissement d'hébergement qui transmet celui-ci auprès du Département. Ensuite, le Département transmet le dossier aux mairies pour constitution.

Hébergements temporaires

Structures médicalisées qui accueillent en continue sur une période déterminée une personne âgée pour permettre à sa famille, à ses proches de prendre du répit, de partir en vacances.

EHPAD « La Maison du Télhuet »

Rue Edmond de Lillers – BP 22 – Notre-Dame-de-Gravenchon

76330 Port-Jérôme-sur-Seine

02 35 38 91 91

Nombre de places : 2

EHPAD du CHI Caux vallée de Seine site « Fauquet »

365 rue Lechaptois

76210 Bolbec

02 35 39 36 36

Nombre de places : 1

EHPAD du Centre Hospitalier Pierre Hurabielle

Rue Pasteur

27310 Bourg-Achard

02 32 20 20 00

Nombre de places : 2

EHPAD du Centre Hospitalier Asselin Hedelin

14 Avenue Maréchal Foch

76190 Yvetot

02 35 95 73 00

Fax : 02 35 95 32 28

Nombre de places : 1

EHPAD du Centre Hospitalier de Saint-Romain-de-Colbosc

8 avenue du Général de Gaulles

76430 Saint-Romain-de-Colbosc

02 32 79 51 51

Nombre de places : 2

EHPAD Les Dames Blanches

6 rue du Champ-de-Mars

76190 Yvetot

02 35 95 08 76

Nombre de places : 2